

Du bon usage de la contrainte externe

René Lasserre



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rea/526>

ISBN : 978-2-8218-0848-5

ISSN : 1965-0787

Éditeur

CIRAC

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2006

Pagination : 1-2

ISSN : 1156-8992

Référence électronique

René Lasserre, « Du bon usage de la contrainte externe », *Regards sur l'économie allemande* [En ligne], 76 | mai 2006, mis en ligne le 24 avril 2008, consulté le 23 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rea/526>

Du bon usage de la contrainte externe

Après cinq années de marasme, l'économie allemande a enfin renoué avec une croissance qui, tout en s'appuyant sur une compétitivité externe retrouvée et une dynamique d'investissement vigoureuse, s'alimente désormais du redémarrage tant attendu de la demande interne. Mais à peine la reprise s'est-elle solidement installée et commence à faire sentir ses effets bénéfiques sur l'emploi, que l'on s'interroge déjà sur sa pérennité.

D'abord en raison des incertitudes externes que constituent les tensions croissantes du marché du pétrole, du gaz et des matières premières et leurs corollaires : reprise de l'inflation et remontée attendue des taux d'intérêt, l'une et l'autre génératrices d'un probable ralentissement. Mais plus encore en raison du débat de politique économique interne qui, en Allemagne, après l'expectative et le délai de grâce imposés par une constellation politique inédite depuis quarante ans, a repris ses droits, cédant même à une certaine nervosité. Au fil des semaines, et au fur et à mesure que la situation conjoncturelle s'éclaircit, l'équation de politique économique du gouvernement de grande coalition suscite une perplexité croissante.

La stratégie d'une consolidation financière fondée prioritairement sur la hausse des impôts est plus que jamais placée sous le feu des critiques. La potion fiscale brutale de la hausse de trois points de la TVA au 1^{er} janvier, laquelle en est l'élément central, fait de plus en plus ouvertement figure d'erreur thérapeutique majeure, qui risque de venir couper l'élan de la croissance retrouvée. Au point que les instituts en appellent pour le moins à la prudence et préconisent un étalement de la posologie sur deux ans. Ainsi prend corps un autre scénario : si la reprise pouvait au contraire être relayée par une baisse tangible des prélèvements, fondée sur des mesures d'économies plus audacieuses, la croissance gagnerait en vigueur, dégageant des marges de manœuvre financières au moins équivalentes et une dynamique économique plus durable. A travers ce débat, qui n'est plus simplement de méthode, mais suscite quelques tiraillements au sein de la coalition, il apparaît que le cap de politique économique n'est peut-être pas définitivement arrêté et pourrait être encore opportunément infléchi.

D'autant que sur un autre registre majeur de la politique économique, celui de la politique salariale, deux hypothèques viennent d'être levées, l'une avec le dénouement du conflit des services publics communaux, l'autre avec l'accord intervenu dans l'industrie des métaux. Dans le premier cas, l'épreuve de force à grande échelle tentée par le syndicat ver.di pour empêcher le relèvement de la durée du travail dans la fonction publique se solde finalement par un succès mitigé qui marque en fait un échec politique patent : celui de la tentative d'installer en Allemagne, dans la vaste sphère des services publics et d'intérêt général, un syndicalisme revendicatif exerçant, au nom de la sauvegarde des acquis, un pouvoir de veto sur la modernisation. La recherche d'une plus grande flexibilité et d'une meilleure rentabilité du service public dans

un contexte budgétaire contraint et dans le cadre d'un fédéralisme rénové devrait s'en trouver facilitée.

Dans le cas de l'industrie des métaux, c'est au contraire le modèle d'un syndicalisme et d'un dialogue social rénovés qui s'affirme. La hausse salariale obtenue, de 3%, est certes conséquente et se situe aux limites des marges de compétitivité de la branche, mais en même temps, elle esquisse un desserrement salarial modéré qui vient accompagner opportunément la reprise. Mais plus significative encore est l'avancée décisive que marque ce nouvel accord en direction d'une flexibilisation de la politique salariale, puisque les entreprises ont désormais la possibilité, par voie d'accord avec leur conseil d'entreprise, de moduler leur politique salariale en fonction de leur situation économique spécifique. En signant cet accord, IG Metall prend le tournant courageux et difficile d'un syndicalisme responsable, soucieux de concilier, au plus proche du terrain, les intérêts des salariés et la rentabilité de l'entreprise.

C'est donc un nouveau paysage de l'économie allemande qui progressivement se dessine. Dans un contexte de croissance retrouvée, de nouvelles marges de manoeuvre s'ouvrent dans la consolidation budgétaire qui devraient inciter plus ouvertement à desserrer l'étau des prélèvements, tandis qu'une régulation sociale plus flexible permettra de dégager et de tirer parti de nouveaux gains de productivité. La compétitivité et l'attractivité du « site Allemagne » devraient s'en trouver renforcées dans un processus de globalisation qui, comme le montre le bilan instructif des investissements directs allemands à l'étranger que nous publions dans ce numéro, a été très largement et souvent douloureusement assumée.

L'expérience allemande des quinze dernières années est de ce point de vue riche d'enseignements : c'est pour avoir affronté ouvertement les défis externes que l'Allemagne est maintenant en voie de surmonter ses blocages internes et, finalement, de préserver l'essentiel de son modèle.

René Lasserre
(02-05-06)